



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 6, juin 2023

Dans les nouvelles...

Par Yves Boisvert

Bonjour à tous,

Vous remarquerez dans ce numéro, l'absence de la plume de mon ami Michel Bérubé. Notre président, quelques jours avant l'assemblée annuelle de la FAFQ, est allé se faire traiter pour un problème de santé bénin dans une clinique médicale. Toutefois, comme c'est souvent lors d'une visite chez le médecin, on lui a trouvé quelque chose d'autre. Il fut envoyé directement à l'hôpital. Le docteur ayant décelé un problème avec son cœur. C'est ainsi que Michel fut dans l'obligation la semaine dernière de subir une opération cardiaque.

Trois jours après son opération, celui-ci me téléphonait de sa chambre. Un tantinet poqué de son opération, (un peu comme quelqu'un qui passe sous un dix-huit roues) il était revenu à lui. Quelques jours plus tard, cette semaine, j'ai constaté que notre ami Michel allait beaucoup mieux et que son sens de l'humour était revenu. Il a même eu le temps de faire l'analyse génétique de son état en me disant que, selon lui, c'est possiblement à cause des gènes de sa grand-mère qu'il avait eu un problème cardiaque. Si les gènes étaient venus de son père, il aurait sans doute profité de la garantie prolongée de celui-ci. Un lointain problème génétique de source irlandaise en serait probablement la cause.

Prompt rétablissement Michel. Profitez de l'été qui commence.

Assemblée générale annuelle du 20 mai 2023

C'est par un beau samedi qu'avait lieu l'assemblée générale annuelle au *Travelodge* de Québec. Bien qu'il fasse un soleil radieux, la petite salle était pleine. 44 personnes représentantes de 31 associations eurent le goût de se déplacer pour écouter monsieur Yvon Beaulé, en lieu et place de monsieur Michel Bérubé pour présider l'assemblée.

La majeure partie de l'assemblée avait pour sujet la présentation des états financiers par le trésorier, Monsieur St-Amand, son adoption et le rapport des vérificateurs, Messieurs Louis Auclair et Jean-Yves Bellavance. Il fut aussi longuement question de la nouvelle loi du gouvernement concernant les nouvelles dispositions légales en matière de protection des renseignements personnels et les données généalogiques qui entre en vigueur à l'automne. Comme cette loi va avoir une incidence sur un bon nombre de bases de données et d'informations privées que possèdent les associations de familles, il est demandé par les gens présents dans la salle, qu'un genre de ligne directrice soit présenté par la FAFQ durant l'automne auprès des associations membres afin de respecter les normes gouvernementales et éviter d'éventuelles poursuites (les poursuites sont devenues un sport au Québec). Il faudra vérifier aussi auprès des assureurs l'implication de cette nouvelle loi.

C'est un dossier que nous suivrons et dont nous vous tiendrons informé.



Conseil d'administration 2022-2023

Seul monsieur Henri-Louis Gagnon a quitté le conseil d'administration. Nos remerciements Monsieur Gagnon pour votre présence au Conseil durant les dernières années.

Le conseil d'administration demeure donc le même pour la prochaine année.

Président: M. Michel Bérubé

1^{er} vice-présidente: Mme Guyane Bellavance

2^e vice-président: M. Yvon Beaulé

Secrétaire: M. Yves Boisvert

Trésorier: M. Marcel St-Amand

Administrateurs / administratrices:

Mme Nicole Blouin

Mme Monique Grand Maison

M. Serge Doyon

Un gros merci

Un gros merci aux à tous ceux et celles qui se déplacent pour venir à chaque année à notre assemblée. À ceux et celles que je voyais autrefois toutes les semaines et que je vois maintenant qu'une seule fois par an. On va s'arranger pour se voir plus souvent.

Bon été à tous!

Yves

Rassemblement des familles Cloutier

Les Cloutier se rassemblent le samedi 5 août prochain. Parents, amis et toutes vos petites familles êtes conviés à la Ferme Genest située à Lévis, secteur St-Nicolas sur la rive-sud de Québec.

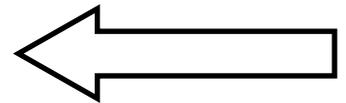
Inscrivez-vous **avant le 14 juillet 2023** s.v.p. afin de nous aider à bien planifier la fête. Les coûts sont de 40 \$ / membre et 45 \$ / non-membre. Ce prix inclut le repas, les activités offertes sur le site et la visite guidée de la Ferme Genest.

Pour renseignements : Hélène, tél. (514) 384-7222, courriel helene.r.cloutier@videotron.ca
Michel, tél. (418) 661-2828, courriel cloutier.michel@sympatico.ca

Section : Modalités de paiement

Attention changement d'adresse s.v.p.

8490, boulevard Cloutier, Québec, QC G1G 4Z4



Au plaisir de se retrouver afin de partager un bon moment ensemble!



COUPON À RETOURNER PAR LA POSTE

Prénom : _____ Nom : _____ N° de membre : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Prov. : _____ Code postal : _____

Prix pour les membres : _____ X 40 \$ Prix pour les non-membres : _____ X 45 \$

Montant joint : _____



La tourte et la tourtière : légende urbaine?

Jacques Lacoursière racontait il y a plus de 25 ans à son émission *Épopée en Amérique* de tourtes si nombreuses que les gens les tuaient à coup de pierre et en mangeaient presque à volonté. Les gens de l'époque, à cause de la faim, ont fait disparaître une espèce entière qui volait le ciel par milliards. Le texte qui suit du Ministère de Faune du Québec est à la fois captivant et un brin triste...

- YB

Une tourtière dans le fourneau... Que ça sent bon dans la cuisine. Mais au fait, de quelle tourtière s'agit-il? Est-ce la vraie, celle du Lac-Saint-Jean? Est-ce une tourtière de Saint-Jovite, de l'Île d'Orléans, de Rigaud, de l'Outaouais? Est-ce une tourtière au porc, au veau, au lièvre, à la perdrix, à l'original? Ouf, il y a autant de recettes que de régions! Au Lac-Saint-Jean seulement, on trouve une quinzaine de versions différentes de « l'authentique » tourtière. Mais une chose est certaine, la tourtière d'aujourd'hui ne contient plus de la tourte voyageuse. Elle est disparue; pas la tourtière, la tourte...

La tourte voyageuse était l'espèce d'oiseaux la plus abondante sur la Terre au XIX^e siècle! Elle se trouvait seulement chez nous, en Amérique du Nord. On a estimé que sa population était de trois à cinq milliards! Cette espèce, *Ectopistes migratorius*, est aujourd'hui disparue de la planète. Il y a maintenant plus de 100 ans, le 1^{er} septembre 1914, la dernière tourte voyageuse, une femelle surnommée Martha, s'est éteinte au zoo de Cincinnati en Ohio. Elle était âgée de 25 ans. Comment expliquer une telle disparition en si peu de temps? Que savons-nous de cette espèce?

La tourte voyageuse était... une grande voyageuse!

Ectopistes signifie en grec « voyageur » et *migratorius* veut dire « migrateur ». La tourte était une grande voyageuse et ses mouvements ne passaient pas inaperçus! Les tourtes se déplaçaient en immenses groupes lors de la migration. Oiseau au vol puissant, la tourte pouvait atteindre près de 100 km/h en vol. Les tourtes avaient de la facilité à vivre en gros groupe. En se déplaçant en grand nombre dans les airs, elles couvraient beaucoup de territoire à la fois et pouvaient repérer plus rapidement et plus facilement les endroits où elles pouvaient se nourrir et se reproduire.

La tourte nichait en immenses colonies dans les forêts feuillues, de chênes et de hêtres de l'est de l'Amérique du Nord. La plus grande colonie jamais observée se trouvait au Wisconsin. En 1871, elle couvrait 2 200 km² et on estima à 135 000 000 le nombre d'adultes l'occupant. Après leur passage, les tourtes laissaient derrière elles des scènes de désolation. Dans la forêt, les fientes couvraient les branches et s'accumulaient au sol, ce qui s'avérait fatal pour les arbres. Sans parler de la chute des arbres qui pouvait en tuer des centaines. La tourte ne produisait qu'un ou deux oisillons et elle abandonnait les jeunes vers l'âge de 2 semaines, avant même leur premier envol. Après la nidification, les oiseaux se dispersaient en bandes. Jeunes et adultes vivaient en groupes distincts jusqu'à l'automne. Ce sont ces groupes qui étaient observés au Québec. Ils se retrouvaient à l'automne pour la migration vers le sud.

La tourte était aussi appelée le pigeon voyageur. Il y avait donc parfois de la confusion avec le pigeon biset. Ce sont deux espèces différentes. Le pigeon biset est un oiseau originaire d'Europe, domestiqué et introduit en Amérique du Nord au XVII^e siècle. La tourte ressemblait à une tourterelle triste, espèce toujours présente au Québec, mais de plus grande taille (41 cm chez les mâles, 35 cm chez les femelles). C'était un oiseau fort élégant.

La tourte était une espèce indigène d'Amérique du Nord et elle occupait le continent en grand nombre. On mentionne que sa population pouvait compter jusqu'à 5 milliards d'individus. La tourte habitait tout l'est de l'Amérique du Nord jusqu'à la baie d'Hudson et à l'ouest jusqu'aux Prairies.



Pour comprendre son histoire, il faut faire un retour dans le temps

La tourte voyageuse est l'espèce éteinte pour laquelle nous possédons le plus d'information en Amérique du Nord. Les données historiques comptent une foule de témoignages indépendants.

La première mention de la tourte est celle de Jacques Cartier, sur l'île du Prince-Édouard en 1534.

En 1605, Champlain en vit une grande quantité dont il fit provision sur les îles du Maine.

En 1636, dans les écrits des *Relations des Jésuites*, il est question des Hurons et de leur culte aux morts. Les âmes quittant le cimetière sont transformées en tourtes qui seront poursuivies dans les bois avec des arcs et des flèches et seront mises à griller et mangées.

En 1662-1663, l'abondance de la tourte est mentionnée de même que les dommages causés aux récoltes par les oiseaux et leur chasse par les paysans qui les consomment. En 1686, elles sont même excommuniées par le prêtre!

En 1672, Nicolas Denys de Gaspé mentionne qu'il y a d'innombrables oiseaux qui viennent se nourrir de framboises.

Le 22 juin 1710, à Montréal, l'intendant Antoine-Denis Raudot a signé une ordonnance qui défendait à ceux qui allaient à la chasse aux tourtes d'entrer dans les terres ensemencées de blé, pois et autres grains.

Le 10 mai 1748, l'intendant Hocquart défendait de chasser les tourtes sur la terre de J.-B. Hervieux à la Pointe-aux-Trembles, à cause des dommages que l'on causait aux bois et aux semences.

En 1749, le naturaliste suédois Pehr Kalm écrivait lors de son passage au Québec : « Pigeons sauvages. Les Français les appellent Tourte; ils disent qu'en été les grandes forêts et terres vierges d'ici en renferment une quantité infinie et que ces oiseaux font leurs nids dans les arbres; ils en obscurcissent le ciel; dès qu'il commence à faire froid, ils quittent cette région en direction

du sud et l'on n'en rencontre plus ici avant le printemps suivant ».

En 1810, l'ornithologue d'origine écossaise Alexander Wilson fait une description de la migration des oiseaux aux États-Unis. Il estima à 2 230 272 000 le nombre d'individus dont le passage dura trois heures.

Un autre naturaliste, John J. Audubon, décrivait un passage semblable à celui observé par Alexander Wilson. En 1813, il observa une migration d'oiseaux continue pendant trois jours. Il a réalisé une peinture d'un couple de tourtes.

Un article paru dans *La Gazette* de Québec du 29 juin 1815 mentionne : « Les résidents de Québec furent surpris, la semaine dernière, par des troupes de tourtes volant dans les rues et atterrissant dans les arbres, sur les maisons et les remparts de la ville. Elles venaient de la Pointe de Lévy; c'étaient toutes des jeunes à peine capables de voler. Malgré le règlement, l'occasion était trop belle pour les *sportsmen* de la ville, et, comme il fallait s'y attendre de la part de tels tireurs d'élite, les passants furent atteints presque aussi souvent que les tourtes. »

En 1860, plus d'un milliard de tourtes ont survolé la ville de Toronto.

En 1866, King donne une description du passage de tourtes qui durera 14 heures dans les environs du Niagara. La volée d'oiseaux faisait treize kilomètres de long.

Le Naturaliste canadien est une revue scientifique canadienne de langue française créée par l'abbé Léon Provancher en 1868. Dans un numéro sur la faune canadienne paru en 1872, on peut lire ceci : « Les tourtes, bien qu'elles ne puissent être dites rares aujourd'hui, à Québec, sont cependant beaucoup moins communes qu'elles ne l'étaient il y a une trentaine d'années. On ne les voit guère plus aujourd'hui opérer leurs migrations par bandes immenses, et s'offrir au chasseur en telle quantité, qu'il ne savait souvent comment disposer d'une telle abondance. »

Charles-Eusèbe Dionne, naturaliste et conservateur du



Musée des sciences du Séminaire de Québec, a probablement dû empailler un des derniers spécimens de tourte, ou du moins, il a sûrement pu en observer en pleine nature. Voici comment il en parle dans son livre de 1883 : « Ce pigeon, connu sous le nom de tourte, est beaucoup moins commun aujourd'hui qu'il ne l'était au commencement de ce siècle; alors les paysans les tuaient par centaines. Aujourd'hui, il faut que les éclats du tonnerre les fassent désertier nos montagnes, pour que nous en voyions quelques petites bandes à la lisière des forêts. »

En Ontario, la dernière mention de la nidification de seulement 20 oiseaux a eu lieu dans le comté de Frontenac en 1898.

En 1902, le dernier spécimen vivant a été observé en Ontario.

En 1906, Charles-Eusèbe Dionne dans son ouvrage *Les oiseaux de la province de Québec*, écrit : « Maintenant, et depuis un bon nombre d'années, elles sont à bien dire, totalement absentes de notre province; les derniers spécimens que je me suis procurés ici remontent à plus de vingt ans; ils avaient été tués dans la forêt en arrière de Charlesbourg, et depuis, il ne m'a plus été possible de m'en procurer. »

À la fin du XVIII^e siècle, les effectifs d'oiseaux observés au printemps avaient déjà considérablement diminué.

Les techniques de chasse à la tourte voyageuse étaient variées

À la recherche de nourriture, la tourte commençait à arriver au Québec en mai et c'est en septembre que les effectifs étaient les plus nombreux. Quand les pigeons arrivaient, tout le monde se mobilisait pour la chasse et tous les moyens étaient bons pour profiter de cette manne qui tombait du ciel.

Au Québec, on utilisait plusieurs techniques de chasse : le rets à la passée, le tir à la volée, la geôle, le coup de bâton, la lignette!

Le rets à la passée

Inspiré d'un piège utilisé par les Iroquois, le rets con-

sistait en un système de bâtons, de poulies et de filets qui étaient rabattus sur les oiseaux qui passaient. Plusieurs centaines d'oiseaux pouvaient être capturés à la fois.

La geôle

Un bâton muni de petits perchoirs sur lesquels les oiseaux viennent se poser est installé dans la forêt. Le chasseur a alors à portée de fusil plusieurs tourtes qu'il peut abattre d'un coup. Il n'était pas rare de voir tomber une quarantaine d'oiseaux à la fois!

Le tir à la volée

Les gens tiraient de partout, dans les champs et les forêts mais aussi dans les villes et même des fenêtres! Le danger de mettre le feu aux toitures des maisons ou des granges était réel. Il faut se rappeler le type d'arme utilisé, à chargement par la bouche, qui était doté d'une bourre, un morceau de tissu qui une fois enflammé retombait au sol. Les soldats étaient les plus fervents tireurs et l'intendant eut à interdire de tirer du haut des remparts sous peine d'emprisonnement, sauf pour les soldats du roi.

Le coup de bâton

Inutile de donner une description... Les gens se munissaient de bâtons et frappaient les oiseaux.

La lignette

On chassait la tourte avec une lignette à l'île d'Orléans. Les tournois de tir et de chasse étaient fort populaires. Les tourtes étaient capturées vivantes en grand nombre pour approvisionner les adeptes des concours de tirs. On utilisait les oiseaux vivants comme leurre pour attirer les autres. L'expression « stool pigeon » en anglais tire d'ailleurs son origine de cette pratique. L'opinion publique jugea cette pratique cruelle et les tourtes furent peu à peu remplacées par des rondelles d'argile. L'activité fut également pratiquée au Canada mais avec moins d'importance.

C'est particulièrement aux États-Unis que la chasse connut sa plus grande popularité à partir de 1850, en particulier la chasse commerciale. Les chiffres sont fabuleux! Il y aurait eu plus de 5 000 chasseurs commerciaux qui pouvaient gagner de 10 \$ à 40 \$ par jour, une somme considérable à l'époque.



En Ontario, des barils contenant de 100 à 120 oiseaux étaient expédiés vers Buffalo et New York, mais aussi vers Toronto et Montréal. Des jeunes garçons grimpaient aux arbres et assommaient les pigeonceaux d'un coup de bâton. Ils recevaient 1 cent par oiseau et, les bons soirs, un garçon pouvait se faire jusqu'à 3 \$. Ils déposaient les oiseaux morts dans les paniers.

Les prix variaient : Au Canada, de 5 cents à 25 cents la paire et 10 \$ la centaine. Aux États-Unis, 35 à 50 cents/douzaine. Au marché de Chicago, 50 à 60 cents/douzaine. Dans les restaurants, les oiseaux étaient considérés comme un délice. On pouvait aussi les vendre vivants et en obtenir un meilleur prix.

Lorsqu'on trouvait un site occupé par les oiseaux, on s'empressait de se rendre sur place pour les chasser. C'était un événement festif où plusieurs participaient aux différentes opérations : chasser les adultes, tuer les jeunes tombés du nid, récupérer les oiseaux morts pour les éviscérer et les mettre à cuire de diverses façons. Outre les techniques de capture au filet, on allait même jusqu'à incendier les boisés. Les oiseaux brûlés étaient récupérés le lendemain. Les arbres étaient systématiquement abattus, de manière à les faire tomber les uns sur les autres et avec eux des milliers d'oisillons encore au nid. Plus de 2 500 oiseaux pouvaient être tués par jour.

La population de tourtes a décliné davantage en raison de l'arrivée du télégraphe et du chemin de fer qui permettait l'accès aux colonies. Des milliers d'oisillons et d'adultes étaient tués et vendus dans les restaurants, au grand bonheur des habitants et de la bourgeoisie qui en appréciaient la chair.

Les gens croyaient, à l'époque, que la tourte était une « ressource inépuisable ». Quand l'espèce s'est faite plutôt rare, la chasse a été interdite à plusieurs endroits mais il était trop tard. Dès que les énormes regroupements de tourtes ont été réduits à de petits groupes, ce fut le début de la fin pour cette espèce. La tourte avait besoin d'un seuil minimum d'individus pour trouver sa nourriture et se reproduire. Ce seuil minimum semble avoir été atteint et les tourtes n'ont pas réussi à s'adapter à cette diminution. En deçà d'un certain nombre d'individus, l'espèce n'était plus viable. On rapporte

que, dès 1879, on a essayé d'accoupler des individus en captivité, mais peine perdue! Tous ces changements n'ont pas aidé la tourte à se reproduire suffisamment, et du même coup, elle est disparue de la surface de la planète.

Que reste-t-il de la tourte voyageuse?

Aujourd'hui, il reste quelques spécimens naturalisés conservés précieusement dans des musées tels que le Musée François-Pilote à La Pocatière. Il y a également le Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke qui possède un spécimen mâle, un spécimen femelle et un œuf!

Les zooarchéologues trouvent parfois des os de tourtes parmi tous les ossements d'animaux lors des fouilles de sites historiques, par exemple, à la Place Royale de Montréal et à l'île aux Oies dans l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. Ces vestiges sont conservés à l'ostéothèque de Montréal, une véritable bibliothèque d'ossements!

La tourte voyageuse a été désignée comme espèce disparue par le COSEPAC (Comité sur la situation des espèces en péril au Canada) en 1985.

Le déclin rapide menant à l'extinction de cette espèce autrefois si abondante ne laisse personne indifférent. Saurons-nous apprendre de son histoire et de sa disparition afin de ne plus reproduire les mêmes erreurs aujourd'hui?

Et la tourtière dans tout ça?

Bien que la tourte soit disparue, il n'en est rien pour la tourtière. Quelle est donc l'origine de ce mot? Il dérive de tourte issue du bas latin *torta* « sorte de pain rond ». En fait, c'est au départ un ustensile de cuisine rond et plat muni d'un couvercle bombé et de pieds de fer dans lequel on fait cuire les tourtes pour en faire des pâtés. La plupart des tourtières sont de cuivre rouge ou de cuivre jaune; quelques-unes sont de fer, de tôle ou, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, de fer-blanc. Avec le temps, le terme tourtière en est venu à désigner le contenu au lieu du contenant.

Et le lien avec la tourte? La tourte avait une valeur ali-



mentaire pour les Autochtones qui en consommaient de grandes quantités en plus de se faire des réserves d'huile à partir de la graisse des pigeonneaux. Les gens les cuisinaient en « pot-pie » ou tourtière au Québec et en Ontario. On utilisait de la pâte, un peu de lard et on y déposait les poitrines de l'oiseau. On les faisait rôtir, frire dans leur graisse, en soupe, en ragoût. On les enveloppait d'argile et on les déposait dans les braises d'un feu lors d'excursions de chasse.

Dans « L'Homme et l'hiver au Canada », un ouvrage de Pierre Deffontaines paru en 1957, on peut lire ceci : « On prenait les tourtes dans de grands filets en quantités invraisemblables. On les conservait, avec de la farine et du lard, en gâteau ou pâté de viande qu'on appelait tourtière et qu'on accumulait en grand nombre dans cette cuisine d'été qui servait l'hiver de garde-manger, livré au froid. Malheureusement, depuis un demi-siècle, ces oiseaux ont complètement disparu et cette réserve d'hiver n'apparaît plus sur les tables canadiennes. D'autres oiseaux ont été récoltés et conservés de la même façon : grues, canards, oies sauvages, outardes ; [...]. Cependant, les tourtières continuent à se faire, mais avec d'autres animaux : perdrix, lièvres, grives. [...]»

La tourte était donc une viande grandement utilisée dans la confection de la tourtière comme d'autres espèces de gibier récoltées à l'époque. Après les débuts de l'élevage d'animaux domestiques, les colons de la Nouvelle-France ont eu accès à du porc, du bœuf et du veau, qu'ils ont incorporés à la recette.

Aujourd'hui, la tourtière est un pâté à la viande, avec ses variantes selon les différentes régions du Québec. Elle doit contenir du porc, du bœuf ou du veau, ou encore une combinaison des trois.

Au Lac-Saint-Jean, la tourtière se nomme tourtière sa-guenéenne. Elle est composée, selon les localités, de lièvre tout d'abord, puis de poulet et de porc (avec ou sans veau et bœuf), de pommes de terre, d'oignons et d'épices.

Dans la région montréalaise, elle est constituée de porc haché et d'oignons enfermés entre deux abaisses de pâte. Pour certains ce plat serait un pâté à la viande et non une tourtière!

Quant au cipâte ou cipaille, il est préparé avec une ou plusieurs couches de viande ou de poisson, séparées entre elles par une feuille de pâte. Le mot cipaille serait une déformation de « sea-pie » ou s'inspirerait du nom d'un ancien plat montagnais, le « chipaille ».

Il paraît que...

- Le Royal Ontario Museum possède la plus grande collection de tourtes voyageuses au monde (spécimens, ossements, peintures, etc.).
- La [tourte a donné son nom à plusieurs lieux au Québec](#), dont l'île aux Tourtes dans la région de Montréal.
- En 1911, c'est la dernière fois qu'on a recensé une tourte sur le territoire québécois. C'est un gardien de phare de Pointe-des-Monts qui a pu observer une tourte mâle.
- Le Québec compte plusieurs espèces ou populations disparues de son territoire, dont quatre le sont à l'échelle de la planète (*) :
- Bar rayé (*Morone saxatilis*), population du Saint-Laurent
- Courlis esquimau (*Numenius borealis*)
- Eider du Labrador (*Camptorhynchus labradorius*) *
- Grand pingouin (*Pinguinus impennis*) *
- Patelle des zostères (*Lottia alveus*) *
- Tourte voyageuse (*Ectopistes migratorius*) *
- Wapiti (*Cervus elaphus*)

Tiré du site :

<https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/tourte-voyageuse/>

À la recherche de nos ancêtres Jean Soucy et Jeanne Savonnet à l'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues. Par feu Gaëtan Soucy, membre 224 de l'AFS

(Note : Certains généalogistes ont associé notre ancêtre **Jean Soucy** dit La Vigne-un surnom, à un dénommé Jean Lavigne, en faisant de ces deux personnes, par erreur, une seule et même personne, Jean Lavigne. Pour éviter toute confusion à nos membres et à nos lecteurs et lectrices, nous n'utilisons que le nom **Jean Soucy**, même si dans les actes consultés on référerait à notre ancêtre en utilisant au complet **Jean Soucy dit La Vigne**.)

L'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues, ces noms évoquent le vol des Grandes Oies des Neiges, magnifiques, innombrables et insaisissables qui viennent visiter l'archipel de l'Isle aux Grues deux fois l'an. Au cours de leurs passages migratoires parmi nous, ces oiseaux majestueux frappent notre imaginaire avec raison. L'automne, ces oies nous rappellent que l'été est accompli, que la nature nous a donné ses fruits et se prépare au repos hivernal. Le printemps, les oies claironnent le renouveau, la vie qui se prépare à éclater partout, avec abondance, dans la vallée du Saint-Laurent.

L'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues, constituent aussi le berceau de notre famille Soucy en Amérique du Nord. C'est à l'Isle aux Oies que sont venus s'établir Jean Soucy et Jeanne Savonnet après leur mariage en 1670. Ils y ont vécu, ont appris à se connaître et fondé leur famille au prix de sacrifices et d'un labeur constants. Leurs deux premiers enfants y sont nés : Anne et Pierre.

À l'Isle aux Grues, Jean et Jeanne se feront censitaires de Pierre Bécard de Granville et c'est là que leurs deux derniers enfants sont nés : Marie-Anne et Guillaume.

La récompense ultime de nos ancêtres aura été de donner naissance à une descendance qui s'est répandue, au fil des ans, partout en Amérique. Tous ces descendants de Jean et Jeanne, fécondent cette Humanité qui est la nôtre, à la mesure de leur diversité et de leurs talents.

Nous portons notre regard aujourd'hui vers ces îles mystérieuses, à la recherche du milieu de vie où nos ancêtres Jean et Jeanne ont vécu avec leur famille de 1670 jusqu'au décès de Jean survenu vers 1678 et 1679. Plus spécifiquement, cet article s'attachera à localiser la terre où la famille de nos ancêtres vivait en 1674 à l'Isle aux Grues. Nous examinerons aussi le milieu naturel où nos ancêtres se sont fixés et ferons la connaissance des principales personnes qu'ils ont côtoyées pendant leur présence à l'Isle aux Oies et à l'Isle aux Grues.

Cet article aura atteint son but si le lecteur peut, en plus, se faire une idée du contexte historique et social dans lequel nos ancêtres ont évolué ainsi que de l'ampleur des défis qu'ils ont eu à relever pour simplement survivre dans un pays où tout était à faire et où la nature était sans pitié.

L'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues font partie d'un archipel dont le nom a varié au fil des ans. Tantôt appelé archipel du Saint-Laurent, tantôt archipel de Montmagny, tantôt archipel de l'Isle aux Grues, j'utiliserai dans cette recherche ce dernier nom, suggéré en 1989 par la Commission de toponymie du Québec, en dépit du fait que, selon Vézina, le terme le plus représentatif de la réalité de ces îles qui s'étendent de l'île d'Orléans à l'île aux Coudres est archipel de la Côte-du-Sud. (Jules Vézina, « *Histoire et généalogie d'un archipel, la Côte-du-Sud* », Association historique, Isle aux Grues, Québec, 1994, p. 17).

J'emploie cependant la graphie « Isle aux Oies » et « Isle aux Grues », retenue par Vézina. Isle est l'ancienne forme du mot île ou île et elle a été retenue dans le nom de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues.

En passant, il n'y a pas de grues à l'Isle-aux-Grues. Les grues du Canada qui nichent autour de la Baie de James l'été, ont leur couloir migratoire bien plus à l'ouest et ne passent ni ne s'arrêtent jamais à l'Isle aux Grues. Ce sont les premiers explorateurs qui ont aperçu de grands hérons et les ont pris pour des grues aux-

quelles ils ressemblent. Malgré tout, le nom Isle aux Grues est resté et c'est très bien ainsi. (Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Archipel_de_L%27Isle-aux-Grues#:~:text=Les%20oiseaux%20qu%27ils%20avaient,nom%20pour%20d%C3%A9signer%20%27%C3%AEle. Site consulté le 31 mars 2022.)

Un peu d'histoire

Longtemps avant la venue des Européens en Amérique, les membres des Premières Nations fréquentaient le fleuve Saint-Laurent. On aurait retrouvé des traces de leur passage sur la Côte-du-Sud remontant à 3 000 et même, 7 000 ans. Les membres des Premières Nations étaient essentiellement des chasseurs-cueilleurs. C'est par groupes d'une vingtaine de personnes qu'ils se déplaçaient dans l'archipel de l'Isle aux Grues. En raison de la présence de nombreuses anses à l'Isle aux Oies permettant aux canots de mieux accoster, cette île était préférée aux autres. Les bandes indiennes, appartenant aux peuples iroquoien et algonquien, établissaient des campements temporaires et s'y livraient à la chasse, la pêche, la cueillette des petits fruits et des plantes médicinales. Ils quittaient ces campements temporaires pour passer l'hiver en forêt, à l'intérieur des terres, en des endroits moins exposés au vent. Il est ironique de constater que les membres des Premières Nations se comportaient autrefois comme nos villégiateurs d'aujourd'hui qui viennent profiter de l'été aux îles avant de s'en retourner passer l'hiver ailleurs. (Catherine Plante, « *Des marais et des hommes, milieu et culture à l'Isle aux Grues, de l'époque amérindienne à aujourd'hui* », mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en sciences géographiques pour l'obtention du grade de maîtrise ès sciences (M. Sc. Géogr.), juin 2005, p. 23.)

L'archipel de l'Isle aux Grues était aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre ces peuples autochtones. L'arrivée des Blancs et les débuts d'établissement à l'Isle aux Oies en 1646 mettront fin progressivement à ce mode de vie millénaire des peuples autochtones. (Catherine Plante, opus cité, pp. 16 et 17)

Jacques Cartier, lors de son second voyage remarque l'archipel de l'Isle aux Grues. Le 7 septembre 1535, il quitte l'Île aux Coudres « *pour aller amont ledit fleuve et vîmes à quatorze Isles, lesquelles il y a une grande qui a environ dix lieues de long et cinq de large, en laquelle il y a des gens qui font grandes pêcheries.* » (Collectif, « *L'histoire du Canada* », Frères des Écoles Chrétiennes, Montréal, 1904, p. 34)

Le 22 juin 1603, Samuel de Champlain voyant, pour la première fois, les îles de l'archipel de l'Isle aux Grues, mentionne : « *Il y a quantité d'îles à la bande du Sud, lesquelles sont basses et couvertes d'arbres, semblant être fort agréables, contenant les unes, deux lieues et une lieue et autre demie : Autour de ces îles, ce ne sont que rochers et basses fort dangereux à passer, et sont éloignées quelque deux lieues de la terre du Sud.* » (Jules Vézina, opus cité, pp. 19 et 20)

(Afin de raccourcir le texte, nous sautons ici quelques pages du texte original de Gaëtan et prions nos lecteurs qui désireraient une copie de tout article original de communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : francoisregissoucy@outlook.com.)

En mai 1655, un peu avant sa mort, le Sieur Moyen avait vendu la moitié de l'Isle aux Oies et de l'Isle aux Grues à Louis Couillard de L'Espinay. Ce dernier racheta des héritiers Moyen, l'autre moitié en 1668 devenant ainsi seul propriétaire de l'Isle aux Oies et de l'Isle aux Grues.

Or, le 22 octobre 1668, Jeanne Couillard, la fille de Louis Couillard de L'Espinay épousait, en l'église de Québec, Paul Dupuis, un ancien officier du régiment de Carignan-Salières. Le même jour, Pierre Bécard, Sieur de Granville, épousait Anne Macard, fille de Nicolas Macard et de Marie Couillard, la sœur de Louis. Les deux femmes étaient donc cousines germaines. Louis avait donné à sa fille Jeanne la moitié indivise de l'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues pour l'avantager lors de son mariage. Le 16 octobre 1668, Pierre Bécard de Granville avait acheté l'autre moitié, du même Louis Couillard de L'Espinay. Paul Dupuis, par son épouse et Pierre Bécard de Granville devenaient ainsi propriétaires, pour moitié indivise chacun, de la seigneurie de l'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues.

À l'instar de Paul Dupuis, né le 6 juillet 1637 à Beaucaire, Gard, Languedoc, Roussillon, France, enseigne de la compagnie de Maximy du régiment de Carignan-Salières, Pierre Bécard de Grandville, né vers 1645 en la paroisse Saint-Eustache, ville de Paris, faisait aussi partie de ce régiment à titre d'enseigne de la compagnie Grandfontaine. Lors du licenciement des troupes en 1668 les deux hommes, comme plus de 400 anciens soldats du régiment de Carignan-Salières, avaient choisi de s'établir en Nouvelle-France et d'y faire souche, plutôt que de retourner en France. (Jack Verney, « *The Good Regiment* », McGill Queen's University Press, Montreal & Kingston, London Buffalo, 1991, pp. 159 et 17)

Au début, les deux hommes semblent très liés et partagent une vision commune en ce qui concerne l'exploitation de leur seigneurie, au point de conclure un contrat d'association en ce sens dès 1688. À la suite de cette entente, Paul Dupuis, Sieur de Lisloye, s'établit dans la Grande Isle aux Oies et continue les travaux commencés par de Montmagny, poursuivis par Jean-Jacques Moyen avant son décès.

Pierre Bécard de Granville, pour sa part, s'installa plutôt sur la Petite Isle aux Oies, où les terres étaient également très fertiles et ne nécessitaient que peu de travaux pour les mettre en valeur, vu qu'il n'y avait, pour ainsi dire, aucun défrichement à faire ni essouchage. Les manoirs des deux hommes étaient construits pour être bien en vue l'un l'autre par mesure de sécurité car les Iroquois représentaient toujours une menace à cette époque, même dans la région de Québec.

La belle harmonie entre les deux hommes ne dura pas et ils se séparèrent le 10 octobre 1671 pour reprendre chacun leur autonomie concernant l'administration de leur seigneurie respective. Paul Dupuis conserva la Grande Isle aux Oies avec les battures y attenantes tandis que Bécard de Granville recevait la Petite Isle aux Oies, une partie des battures et l'Isle aux Grues. Il avait été entendu, entre eux, lors du partage, que l'un ne pouvait avoir plus que l'autre en superficie. Les deux hommes semblaient s'être séparés à l'amiable, conservant pour l'un l'autre et leurs enfants, le droit de chasser à l'Anse du nord-est de l'Isle aux Oies. (Jean-Marie Lemieux, opus cité, p. 41)

Bien qu'aucun document ne l'atteste, il est probable que la présence de notre ancêtre, Jean Soucy à l'Isle aux Oies remonte à 1668 avec l'arrivée de Paul Dupuis et Pierre Bécard de Granville à cet endroit. Il devait être à l'emploi des deux seigneurs pour effectuer les travaux de mise en valeur sur leur ferme.

C'est vraisemblablement à l'Isle aux Oies que Jean Soucy s'était marié à Jeanne Savonnet à l'automne 1670. Mentionnons à ce sujet que Paul Dupuis, un homme très pieux, avait transformé une pièce de sa résidence en chapelle pour la mettre à la disposition du missionnaire Thomas Morel qui desservait la Côte-du-Sud, au gré de ses voyages. Si Jean Soucy s'était marié avec Jeanne Savonnet à la cathédrale de Québec, son acte de mariage aurait été conservé dans les registres de cette paroisse, comme l'ont été tous les autres actes de mariage célébrés à Québec à la même époque.

L'abbé Thomas Morel, qui desservait l'Isle aux Oies en tant que missionnaire et aurait célébré le mariage de Jean et Jeanne, écrivait ses actes de baptêmes, mariages et inhumations sur des feuilles volantes, quitte à les retranscrire plus tard dans les registres de l'une ou l'autre paroisse existante. Plusieurs de ces écrits ont été perdus au cours des tribulations du bon missionnaire.

Paul Dupuis, voyant que sa famille s'agrandissait, sentit bientôt le besoin de récupérer la pièce de son manoir servant de chapelle. Il construisit ainsi une chapelle autonome, à l'extérieur de son manoir, là où le missionnaire pouvait officier en toute tranquillité.

Il est fort probable que Jeanne Savonnet s'y soit remariée en secondes noces à Damien Bérubé, le 22 août 1679. À ce moment, Jeanne déclarait demeurer à l'Isle aux Grues tandis que Damien se disait de la Bouteillerie (Rivière Ouëlle). Les deux époux n'avaient rien à voir avec L'Islet. L'acte de mariage, rédigé par l'abbé Morel, fut versé dans les registres de L'Islet pour fins de conservation, sans plus. Du reste, tous les témoins présents lors du mariage de Jeanne et Damien, demeuraient à l'Isle aux Oies ou à l'Isle aux Grues. Il s'agissait de Paul Dupuis, Noël Langlois, Guillaume Lemieux et Jean Pelletier. Aucun de ces témoins n'était de L'Islet.

À la séparation de Paul Dupuis et Bécard de Granville, en octobre 1671, notre ancêtre Jean semble être resté un certain temps au service de Paul Dupuis. Il était maintenant marié et père de la petite Anne, première de ses enfants, née le 9 septembre 1671 et baptisée le 15 suivant à l'Isle aux Oies par l'abbé Thomas Morel, prêtre-missionnaire. L'acte de baptême fut enregistré au registre de la paroisse de Sainte-Famille, ile d'Orléans. Étaient présents au baptême d'Anne Soucy : Paul Dupuis, Pierre Bécard de Granville et son épouse Anne Marcad, parrain et marraine de l'enfant. (Tous les renseignements concernant les actes de baptêmes, décès et mariages mentionnés dans cet article proviennent de la banque de données du Programme de recherche en démographie historique (PRDH) disponible en ligne au lien suivant <https://www.prdh-igd.com/fr/accueil>)

Pierre Soucy, le second enfant de nos ancêtres Jean et Jeanne est né le 13 avril 1673 et baptisé de 16 suivant. Dans cet acte de baptême, Pierre et ses parents sont dits de l'Isle aux Oies. Étaient présents : Pierre Bécard de Granville, Paul Dupuis et son épouse Jeanne Couillard, parrain et marraine de l'enfant.

À la lecture des deux actes de baptêmes ci-dessus, on constate que la famille de Jean Soucy et de Jeanne Savonnet était établie à l'Isle aux Oies entre septembre 1671 et avril 1673.

Marie-Anne Soucy, troisième enfant du couple, est née le 15 février 1675 à l'Isle aux Grues et sera baptisée par l'abbé Morel, à cet endroit, le 26 avril suivant. Jean Soucy et son épouse Jeanne Savonnet sont également dits de l'Isle aux Grues. Il avait fallu attendre la débâcle pour que le missionnaire puisse s'aventurer sur le fleuve afin de se rendre visiter les missions dont il avait la charge sur la Côte-du-Sud. Le seul témoin présent mentionné au baptême de la petite Marie-Anne était Pierre Michaud, le parrain mais on comprend que la marraine devait être Marie Ancelin, l'épouse de Michaud, dont le nom a été omis sur l'acte de baptême pour quelque raison.

Guillaume, le quatrième et dernier enfant du couple, est né le 5 avril 1677 à l'Isle aux Grues. Il sera baptisé le 1^{er} mai 1677 à cet endroit. Jean et Jeanne sont mentionnés comme habitant l'Isle aux Grues. Sont présents lors du baptême : Guillaume Lemieux, parrain, Anne Langlois, marraine et Jean Pelletier, époux de cette dernière. Nous verrons, plus loin, que ce Guillaume Lemieux sera un personnage important pour le peuplement et l'histoire de l'Isle aux Grues et de l'Isle aux Oies.

Les premières concessions de terres à l'Isle aux Grues

Le 17 juillet 1674, en avant-midi, Pierre Bécard, Sieur de Granville, seigneur de l'Isle aux Grues se présente à l'étude du notaire Romain Becquet à Québec. Il est accompagné de Pierre Therrien, un homme qui désire s'installer avec sa jeune famille à l'Isle aux Grues. Le but de la rencontre avec Me Becquet est double : d'une part, de Granville concède à Pierre Therrien, à titre de censitaire, une terre à l'Isle aux Grues et, d'autre part, le même de Grandville concède, en même temps, une autre terre, celle-ci à Pierre Michel (Michaud). Ce dernier est absent mais il sera représenté au contrat par Pierre Therrien agissant en tant que son mandataire. Deux témoins sont requis pour assister à la lecture et la signature des contrats car Pierre Therrien déclare ne savoir ni lire ni signer. Ces deux témoins sont présents dans l'étude du notaire; il s'agit de Jacques Turet et Bernard Faure dit Martial, tous deux de Québec.

La description de la terre concédée à Pierre Michaud, se lit comme suit : « *Une concession en ladite Isle aux Grues contenant six arpents de terre de front sur le bord du fleuve Saint-Laurent à basse marée et de profondeur tout le travers de ladite ile, jusqu'au dit fleuve de l'autre côté à basse marée, s'entend, jusqu'au ruisseau du bras dudit fleuve qui sépare ladite Isle au Grues d'avec celle au Canot; bornée d'un côté à Pierre Therrien, de l'autre côté, à Jean Soucy dit La Vigne et des deux bouts, par ledit fleuve Saint-Laurent.* »

La description de la terre concédée à Pierre Therrien est, à quelques mots près, identique à celle-ci-dessus, excepté que les noms des voisins de la terre de Therrien sont Pierre Michaud d'un côté et Pierre Joncas dit La Pierre, de

l'autre.

Comme le notaire Becquet a malheureusement omis de préciser, dans ces deux descriptions, si les voisins mentionnés étaient du côté nord-est ou sud-ouest des terres concédées, on peut arriver à deux combinaisons différentes pour situer les quatre terres les unes par rapport aux autres. On aurait ainsi, possiblement, de l'est vers l'ouest : **Soucy – Michaud – Therrien – Joncas** et, inversement, on pourrait tout aussi bien avoir, de l'ouest vers l'est : **Soucy – Michaud – Therrien – Joncas**, les deux solutions respectant les bornes énoncées dans les contrats.

Or cela pose un problème fondamental car, si l'on veut situer correctement la terre de Jean Soucy à l'Isle aux Grues, il faut absolument avoir la réponse à cette question : la terre de notre ancêtre est-elle la première terre concédée au nord-est de l'Isle aux Grues ou la quatrième au sud-ouest?

La réponse nous est donnée par une mention qui apparaît sur les deux actes originaux des contrats de concession de Pierre Michaud et de Pierre Therrien, actes conservés aux archives nationales BAnQ.

Sur l'acte de concession de terre de Pierre Michaud on retrouve, en marge, le nombre 536, tandis que sur celui de Therrien, apparaît 538. Ainsi donc, le notaire Becquet a commencé par rédiger l'acte de concession de Pierre Michaud en premier, portant le nombre 536, puis, il a procédé à l'acte de concession de Pierre Therrien portant le numéro 538.

Sur l'acte de concession de terre de Pierre Michaud on retrouve, en marge, le nombre 536, tandis que sur celui de Therrien, apparaît 538. Ainsi donc, le notaire Becquet a commencé par rédiger l'acte de concession de Pierre Michaud en premier, portant le nombre 536, puis, il a procédé à l'acte de concession de Pierre Therrien portant le numéro 538. Il s'ensuit qu'en toute logique, la terre de Jean Soucy était bien au nord-est de la terre de Michaud et la toute première des terres concédées à cet endroit. Les autres terres s'y rattachaient en direction de l'ouest, où se trouvaient encore des terres à concéder. On ne serait pas parti de la quatrième terre pour se diriger vers l'est où se trouvaient les battures, qui ne pouvaient être concédées parce qu'inhabitables.

Nous verrons, plus loin, que d'autres informations viennent corroborer cette affirmation. Mentionnons aussi que la terre de Jean Soucy semblait la plus favorablement située de ces quatre terres, nous verrons plus tard pourquoi. Peut-être que notre ancêtre avait tissé avec Pierre Bécard de Granville des liens d'amitiés qui lui ont permis d'avoir le premier choix des terres que ce dernier s'appropriait à concéder.

Il n'a pas été possible de retracer de contrat entre Pierre Bécard de Granville et Jean Soucy non plus qu'entre de Granville et Pierre Joncas dit La Pierre, si jamais ces deux contrats ont existé. Il n'y a pas là de quoi s'étonner. Dans les premiers temps de la colonie, les seigneurs concédaient leurs terres au moyen d'actes sous seing-privé. Ils inscrivait la transaction dans le terrier, une sorte de gros registre où le seigneur enregistrerait concessions ou mutations de propriété de façon à toujours avoir sous la main la liste à jour de ses censitaires. Les seigneurs délimitaient ensuite les bornes des terres concédées sur le plan de leur seigneurie. En fait, c'était la règle mais l'acquéreur avait toujours le loisir de demander que le contrat de concession soit rédigé devant notaire. Dans le cas qui nous occupe, ce fut le choix de Therrien et Michaud que de passer contrat devant Me Becquet. L'acquéreur ou censitaire devait alors assumer le coût des honoraires et, les notaires étant rares, on devait souvent se déplacer à Québec, ce qui augmentait les frais d'autant.

Il y a tout lieu de croire que les terres concédées à Jean Soucy et à Pierre Joncas dit La Pierre avaient, elles aussi, six arpents de front sur toute la profondeur de l'Isle aux Grues avec les mêmes tenants et aboutissants que les autres propriétaires. Les charges, obligations, redevances et droits devaient être les mêmes que ceux mentionnés aux actes ci-dessus et que nous verrons ci-après.

Les contrats de concession de terres à Pierre Michaud et Pierre Therrien nous renseignent sur quelques points qu'il importe de souligner ici pour la bonne compréhension des sections qui suivent.

Pierre Bécard Sieur de Granville déclare demeurer à l'Isle aux Grues en date du 17 juillet 1674. On en déduit qu'il avait, pour une raison ou une autre abandonné son manoir ou résidence de la Petite Isle aux Oies depuis peu et qu'il n'avait pas encore élu domicile à Québec. Son fils Louis était né le 25 janvier 1673 à l'Isle aux Oies et y avait été baptisé. Bécard de Granville devait donc avoir une maison sur l'Isle aux Grues avec ce

qu'il convient d'appeler un domaine seigneurial avec terres, maison, grange, étable, y érigées. Ce domaine seigneurial devait être situé au sud-ouest de la terre de Pierre Joncas dit Lapierre mais il n'est pas impossible que ce domaine ait fini par absorber les terres de Michaud, Therrien et Joncas dit La Pierre.

Au sujet des bornes des terres concédées à Michaud et Therrien (et qu'on devrait retrouver aussi dans les concessions à Joncas dit La Pierre et Jean Soucy), la mention de l'Isle au Canot comme constituant la limite nord des terres concédées à basse marée est importante car elle aide à mieux situer les terres concédées par de Granville sur l'Isle aux Grues : l'Isle au Canot fait face aux terres situées à l'est de l'Isle aux Grues et aux battures entre l'Isle aux Oies et l'Isle aux Grues. Cette mention confirme donc que la terre de notre ancêtre Jean, comme celles de Michaud, Therrien et Joncas, étaient situées à l'est de l'Isle aux Grues et non vers l'ouest.

Voyons maintenant, à partir du contrat de concession

de Pierre Michaud du 17 juillet 1674, de quoi étaient grevées les terres concédées par le seigneur Pierre Bécard de Granville sous le régime seigneurial en vigueur en Nouvelle-France et quels étaient les droits et obligations des censitaires. Le point est important si l'on veut avoir une idée des charges et obligations dont notre ancêtre Jean était redevable envers le seigneur de Granville à cette époque ainsi que de ses droits.

Droits, charges et obligations d'un censitaire au seigneur Pierre Bécard, Sieur de Granville sous le régime seigneurial en vigueur en Nouvelle-France en 1674.

La première obligation d'un censitaire consistait à payer le cens et la rente à chaque année à la fête de la Saint-Rémi, en octobre, au manoir seigneurial. La rente consistait, pour Pierre Michaud, en une somme de 60 sols de rente plus deux chapons vivants et un sol de cens annuellement. L'autre obligation importante était de tenir feu et lieu sur la terre concédée. Le censitaire s'engageait à y bâtir une maison, à l'habiter et à mettre sa propriété en valeur en la défrichant, en creusant au besoin fossés, rigoles, canaux de drainage, etc. Le censitaire s'engageait aussi à clôturer sa terre au fur et à mesure que les travaux de défrichage avançaient, de façon à garder chez lui ses animaux pour les empêcher de passer sur la propriété d'autrui et d'y faire des dommages.

Le censitaire devait obligatoirement et exclusivement apporter ses grains à moudre au moulin seigneurial (qui n'existait pas encore mais que de Granville s'engageait à construire incessamment) et il ne pouvait pas non plus apporter ses grains dans un moulin situé hors la seigneurie, sans le consentement du seigneur. Le censitaire devait aussi permettre le passage sur sa terre d'un chemin public pour la libre circulation des autres censitaires. Il devait aussi garder debout, pour l'usage éventuel du Roi, tout le bois de chêne nécessaire à la construction des vaisseaux de la marine de Sa Majesté.

En contrepartie, le censitaire avait droit de chasse et pêche sur la terre ainsi concédée. Cela peut sembler anodin à première vue quand on pense à la chasse et la pêche sportive de nos jours mais à cette époque, en attendant que la terre soit mise en culture avec des animaux en quantité suffisante pour assurer l'auto-suffisance alimentaire de la famille, il fallait parfois attendre quelques années pendant lesquelles la chasse, la pêche, la cueillette des petits fruits sauvages, fournissaient une part importante de l'alimentation de la famille.

Comme on peut bien se l'imaginer, si le censitaire négligeait de remplir ses obligations, ne tenait pas feu et lieu, s'il déguerpissait, ne payait ni rente ni cens à temps, le seigneur pouvait, du jour au lendemain, exiger la rétrocession de la terre ainsi concédée, sans que le censitaire ne puisse rien lui réclamer pour les améliorations qu'il y aurait faites.

Les cas d'abandon étaient fréquents à cette époque puisque les individus avaient vraiment le choix de l'endroit où se fixer. L'île d'Orléans, proche de Québec, dont le sol était fertile et le climat très favorable, était en vogue à l'époque et attirait de nombreux colons. Les seigneurs éloignés de Québec cherchaient désespérément des bras pour mettre en valeur leurs seigneuries et s'arrachaient les candidats à l'établissement. En général, ils étaient également patients envers leurs censitaires pour le paiement des rentes et cens, s'ils voyaient que le retard ne découlait pas de la mauvaise volonté du censitaire en défaut. L'argent sonnait était rare à cette époque et le restera pendant toute la durée du régime français et même, bien après 1763. La raison en était bien simple : la Nouvelle-France importait davantage de biens de France qu'elle n'en exportait. Elle était ainsi

constamment en déficit de numéraire, la somme des importations dépassant largement la valeur des produits exportés. En somme, il sortait davantage d'argent de la Nouvelle-France qu'il n'en rentrait.

Il y a lieu de remarquer que, sous le système seigneurial qui n'allait prendre fin qu'en 1854, le censitaire n'est jamais propriétaire de son bien à proprement parler. Il peut développer sa terre, y construire maison et bâtiments de ferme, y faire toutes les améliorations qu'il juge à propos mais s'il manque à ses obligations envers le seigneur, il prend un gros risque. En plus, lors de la vente de sa terre qu'il avait fécondée à la sueur de son front, il devait payer une redevance à son seigneur - les lods et ventes - qui variaient d'une seigneurie à l'autre.

Les seigneurs n'étaient pas davantage propriétaires de leurs seigneuries. Ils tenaient leurs seigneuries du bon vouloir du Roi, propriétaire ultime des terres de tout le royaume, mais administrées par ses mandataires : gouverneurs et intendants. De nombreux seigneurs qui n'avaient pas les moyens de leurs ambitions, étaient négligents ou se montraient incapables pour quelque raison que ce soit de développer leurs seigneuries selon les attentes, virent celles-ci révoquées par le gouverneur de la Nouvelle-France et concédées à d'autres individus plus performants.

Voilà ce à quoi était redevable notre ancêtre, Jean Soucy lorsqu'il s'était vu concéder sa terre sur l'Isle aux Grues par Pierre Bécard de Granville.

Gaëtan Soucy, avril 2022

À suivre...

Les voisins de Jean Soucy à l'Isle aux Grues :

Pierre Michaud, Pierre Therrien, Pierre Joncas dit La Pierre et Guillaume Lemieux.



Sur cette photo, *emplacement* de la terre concédée à Jean Soucy en 1674 par Pierre Bécard de Granville.

Source de la photo : <https://cmatv.ca/un-nouvel-evenement-pour-decouvrir-l-isle-aux-grues-2012-08-15/>



Un grand ménage

Suite du numéro de mai 2023. Le grand ménage, numéro 47 de *Nos Racines* paru en 1979.

Encore Montréal

Lors de la session de 1801, la ville de Montréal est à l'honneur à la Chambre d'Assemblée. Deux projets de lois la concernent directement : l'organisation d'un aqueduc et la démolition des vieux murs.

Le 21 janvier, le député James McGill présente aux députés une requête des magistrats et principaux habitants de la cité de Montréal où ils exposent : « Qu'un bill fut passé dans la Chambre d'Assemblée durant la dernière session à l'effet de donner les moyens aux suppliants de fournir la ville et les faubourgs de Montréal d'une eau pure et saine, lequel fut suspendu par l'autre branche de la Législature (Conseil législatif). Qu'ils demandent de nouveau permission d'introduire le même bill, afin de le faire passer en loi; mais les suppliants, d'après l'information et l'expérience qu'ils ont acquises depuis l'année dernière, prient humblement qu'il leur soit permis de représenter qu'on devrait leur allouer le privilège de faire passer l'eau à travers les terres des particuliers et de faire usage des sources qui pourraient s'y trouver, en payant aux propriétaires telle compensation raisonnable dont les parties pourraient convenir ou, en cas de différend, ainsi qu'il pourrait être jugé proportionné au tort soutenu par six tenanciers respectables, dont trois seraient choisis par chacune des parties. »

Pour cent ans

Les requérants en compensation des sommes qu'ils investissent dans le projet et du risque qu'ils courent, demandent qu'on leur alloue « le privilège exclusif de fournir d'eau la ville et les faubourgs de Montréal durant l'espace de cent ans, à compter de la passation de cet acte ». Joseph Frobisher et ses associés, qui forment le groupe des requérants soulignent les problèmes d'approvisionnement à certaines périodes de l'année.

« Les habitants de Montréal, depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, ont été dans la nécessité de transporter du fleuve toute l'eau à l'usage de leurs familles, laquelle au printemps, en été et en automne, est rendue trouble et extrêmement sale par les vidanges de la ville. »

Le projet de loi « pour fournir à la cité de Montréal et aux parties adjacentes » franchit l'étape de la première lecture le 28 janvier 1801 et de la deuxième, le 2 février. Ils subissent des modifications lors de son étude en comité plénier et au Conseil législatif. La sanction royale lui est accordée, sans restriction, le 8 avril.

La compagnie qui opère sous quatre raisons sociales, *Compagnie des Eaux de Montréal*, *Montreal Water Works*, *Compagnie des Propriétaires des Eaux de Montréal* et *Company of Proprietors of the Montreal Water Works*, appartient à cinq actionnaires anglophones : Joseph Frobisher, John Gray, Daniel Sutherland, Thomas Schieffelin et Stephen Sewell. Ce n'est qu'en 1805 que le système d'aqueduc entre en opération. Les usagers doivent signer un contrat rédigé soit en français, soit en anglais, en vertu duquel ils s'engagent à payer semestriellement la somme de sept piastres et à ne pas laisser leurs voisins venir s'approvisionner chez eux. Les clients s'engagent de plus à ne pas donner ou vendre l'eau des robinets.

Le deuxième projet de loi concerne les murs de Montréal, construits à la suite de l'arrêt royal de 1724, qui menacent ruines et, comme le précise le préambule de la loi, « Il est expédient d'abattre et enlever lesdits murs et fortifications qui existent encore, mais dans un état ruineux, et de pourvoir autrement à l'amélioration de ladite cité de Montréal par de nouvelles places, carrés et rues qui seront tracés, ouverts et faits au lieu et place desdits murs et fortifications ou terrains adjacents (...) Il est juste et raisonnable, ajoute-t-on, que le terrain maintenant occupé par lesdits murs et fortifications qui n'appartiennent pas à Sa Majesté soit remis aux propriétaires légaux d'icelui, leurs hoirs ou ayant cause ».

Des commissaires sont nommés pour étudier les droits de propriété et la Cour du Banc du Roi de Montréal est mandatée pour statuer sur les prétentions des réclamants. Aucune réclamation ne sera étudiée après le 1^{er} mai 1817.

À suivre dans le numéro de juillet 2023...



Rassemblement annuel 25^e anniversaire

C'est en 1998 que l'Association des Fournier d'Amérique fut mise en place. C'est donc cette année notre 25^e anniversaire de fondation. Nous avons maintenant 25 ans. Quelle belle jeunesse!

Pour souligner cet événement, nous avons choisi une rencontre festive à Saint-Denis sur Richelieu, **samedi le 23 septembre 2023**. La fête se veut très amicale et se tiendra dans la belle sacristie de l'église paroissiale de Saint-Denis. Elle débutera le matin avec une conférence donnée par M. Stéphane Tremblay, Président de la Société d'histoire de La Prairie, historien et généalogiste ayant comme propos l'histoire de nos valeureux Patriotes. La conférence sera agrémentée d'une promenade sur les différents sites occupés par les Patriotes de Saint-Denis. Un dîner de circonstance sera suivi d'une ambiance festive au son du piano et du violon. Puis, suivront quelques rigodons et danses folkloriques où il sera possible de se délier les coudes et les rotules. À chacun sa compagnie! Enfin nous terminerons la rencontre avec le cocktail de la présidente et la présentation de reconnaissances.



Vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site web de l'Association des Fournier d'Amérique à l'adresse suivante www.association-fournier.com

Au plaisir de vous rencontrer en cette année du 25^e anniversaire de l'Association des Fournier d'Amérique.

Programmation du Ralliement de Pierre et Jean Therrien

Drummondville du 25, 26 et 27 août 2023

40 ans d'existence



Vendredi le 25 août

- 14h00 Accueil au Best Western (Hôtel Universel)
- 14h45 Départ centre-ville
- 15h30 Parcours des Découvertes avec Guide Gratuits (durée 90 min)
- 17h30 Souper Score au frais des invités

Samedi le 26 août

- 07h30 déjeuner à l'hôtel Universel Pacini restaurant à même l'hôtel à vos frais
- 09h00 Réunion générale (durée environ 90 min)
- 10h15 Départ en autobus direction Danville
- 11h00 Visite guidé Vignoble La vallée des nuages Manon Therrien (durée trajet 45 min)
- 12h00 Coupe de vin et planchette de produits locaux
- 13h15 Départ direction Musée de la photographie de Drummondville (45 min)
- 14h45 Visite du musée
- 16h45 départ Best Western
- 18h15 Souper au Best Western
- 19h30 *Hommage à Léo Therrien
- 20h00 Cours de danse en ligne et soirée dansante

Dimanche le 27 août

- 08h00 Déjeuner Pacini à vos frais
- 10h00 Départ
- 10h30 Célébration Basilique St-Frédéric
- 11h30 Photo officielle devant l'église
- Visite de la feuille verte a votre rythme
- Aurevoir



Fiche d'inscription 2023
Ralliement des familles Jean et Pierre TERRIEN
Drummondville 25-26 et 27 août 2023

Nom : _____ **Nom :** _____
Prénom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Ville : _____ **Téléphone :** _____

Vendredi le 25 août 2023		
14h00	Accueil au Best Western (Hôtel Universel)	
14h45	Départ centre-ville direction coin Marchand / Dupont	
15h30	Parcours des Découvertes avec Guide	Gratuit (durée 90 min)
17h30	Souper au Score	Repas à vos frais

Samedi le 26 août 2023			
Déjeuner au Pacini à votre rythme restaurant à même Hôtel Universel (Best Western) à vos frais			
09h00	Réunion Général durée une heure		
10h15	Départ autobus direction Danville environ 45 minutes		20.00\$
11h00	Visite du vignoble La vallée des nuages Manon Therrien		
12h00	Diner Coupe de vin et planchette de produits locaux		35.00\$
13h15	Départ direction Musée de la photographie de Drummondville (45 min)		
14h00	Visite du musée		15.00\$
16h45	Départ autobus direction Best Western		
18h15	Souper au Best Western	sélectionnez votre choix	
		Poulet	45.00\$
		Saumon	50.00\$
***Vin payé par l'association des familles Pierre et Jean Therrien			
19h30	Hommage à Léo		
20h00	Cour danse suivi d'une soirée dansante		20.00\$

Rabais		Non Membre	Membre
Forfait tout inclus pour la journée de samedi le 26 août 2023	Avec repas poulet	125.00\$	115.00\$
	Avec repas saumon	130.00\$	120.00\$
***Rabais de 10.00\$ pour membre en règle applicable Forfait pour la journée du samedi			

Dimanche le 27 août 2023	
Déjeuner au Pacini	
10h00	Départ vers le centre-ville
10h30	Célébration Basilique Saint-Frédéric
11h30	Photo officielle devant la basilique
Visite feuille verte à votre rythme	
Au revoir à vous tous	

Merci de bien vouloir répondre rapidement
 Cette fiche doit être retournée au plus tard, le 30 juillet 2023 accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de :
Ralliement des Familles Jean et Pierre Therrien
A/S Gilles Therrien
65 rue Quesnel Victoriaville, Québec Canada G6S 1B8
 N.B. Aucune annulation ou remboursement après le 15 août 2023



Rassemblement des Familles Pagé d'Amérique

À la demande générale de nos membres, le rassemblement annuel des Familles Pagé d'Amérique se tiendra les **19 et 20 août 2023**, à Sainte-Marie-de-Beauce, Vallée-Jonction et Frampton, dans la région Chaudière-Appalaches. L'inscription est obligatoire avant le 15 juillet 2023, le formulaire sera expédié sur demande, par la poste ou par courriel.

Samedi 19 août 2023

- Accueil au Domaine Taschereau, à Sainte-Marie-de-Beauce
- Visite de la chapelle Sainte-Anne
- Déplacement vers l'Écho-refuge Desjardins, conférence par monsieur Raymond Beudet et dîner (boîte à lunch)
- Visite de la Maison Vachon et du Musée de l'Aviation, à Ste-Marie-de-Beauce
- Assemblée générale et souper, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Dimanche 20 août 2023

- Visite du ZOO Miller, à Frampton (transport par autobus)
- Brunch et tirage de prix de présence, à la Salle Olymel, Vallée-Jonction

Hébergement

Suivant les possibilités dans le choix des hôtels, chaque participant doit s'occuper de sa propre réservation, selon ses goûts et son budget.

Pour renseignements supplémentaires communiquer avec : Claude Pagé, président : 450-796-1642.

Site Internet : <http://www.famillespage.org>

Courriel : contact@famillespage.org

Poste : 1660, rue Principale, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Qc G0X 3J0

Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à nos activités. Nous sommes confiants de vous retrouver en grand nombre, ce sera l'occasion de renouer et de fraterniser.

Bienvenue à tous les Pagé et leurs familles

RASSEMBLEMENT DES PERRON AU MANITOBA

Bienvenue à St-Joseph, Manitoba
pour ce 32^{ème} rassemblement
Familles Perron d'Amérique
06 au 11 Juin 2023

Coût pour les frais d'autobus :
\$ 170 / pers pour les 5 jours

Programme du 9 au 11 juin
Festival Montcalm St-Joseph
Horaire (à changement...)

Vendredi, le 9 juin

09h00 Départ Hall du Morris Stampede Inn jusqu'à St-Joseph.

09h30 Musée St-Joseph

- Accueil et visite privée des sites.

- Visite aux ancêtres

- Dîner sur place

13h00 Suite de la visite...

- Inscription et tables de l'AFFPA

- **15h30** AGA 2^{ème} étage de l'Étable

- **17h00** retour au Morris Stampede Inn

Samedi, le 10 juin

08h30 Départ Hall du Morris Stampede Inn jusqu'à St-Joseph.

- Déjeuner gratuit

- Visite des sites selon horaire du Festival

- Parade, ouverture officielle du Festival

- **13h00 à 21h00** : musique variée sous le Chapiteau.

Souper communautaire gratuit pour les membres de l'AFFPA (s'inscrive membre et non-membre) **21h00** Retour Morris Stampede Inn

Dimanche, le 11 juin

Embarquement des participants avec leurs bagages **N.B. horaire à changement**

- **07h00** Départ vers l'aéroport
- **09h00** Départ vers St-Joseph
- **09h30** Messe
- **11h30** Brunch (non inclus)
- **13h00** Départ vers l'aéroport

Programme du 7 juin et 8 juin
Visite de Winnipeg / St-Boniface
Coût pour les 2 jours: \$165 / pers. (Min. 15 pers.)

Mercredi, le 7 juin

- **08h30** Rassemblement des participants au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide, bureau Tourisme Riel

- **09h15** Visite de la Cathédrale, ruines et tombeau de Louis Riel

- **10h15** Visionnement du documentaire 'Au cœur de la francophonie manitobaine'

- **11h15** Visite guidée du musée de Saint-Boniface et l'histoire de Louis Riel

- **12h45** Lunch inclus au Fort de Gibraltar

- **14h15** Visite guidée du fort de Gibraltar

- **15h45** Visite guidée de la Maison Gabrielle-Roy

- **16h45** Retour Soirée libre

Jeudi, le 8 juin

- **08h30** Rassemblement des participants au Humphrey Suite and Inn

- **09h00** Embarquement du guide

- **09h15** Winnipeg – tour de ville (3 hrs)

- **12h00** Lunch-temps libre à La Fourche.

- Retour du guide à l'hôtel de ville

- **13h00** Temps libre et visite facultative :

- Université de St-Boniface (gratuit)

- Visite guidée Musée des droits de la personne (frais d'entrée)

Retour à l'Hôtel à la discrétion de chacun.

Vendredi, le 9 juin :

08h00 Embarquement des participants à leur hôtel respective en direction du "Morris".

Veillez envoyer votre inscription à :

Manon R Perron (**ne pas oublier le R**)

Adresser au : 87, Chemin des Scouts Val-d'Or, QC J9P 7A7. Rés: 819-824-8160

Cell : 819-856-7869. manonp1@yahoo.ca

Préférable par paiement INTERAC :
perronlinda@hotmail.com
avec votre prénom et numéro de membre

INSCRIPTION

Au plus tard, le **samedi 1^{er} avril 2023**

Inscription # de membre

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Nom _____

Winnipeg : \$165 X _____ = _____

Transport : \$170 X _____ = _____

TOTAL : _____

Cellulaire:/courriel _____

Participation : Festival Montcalm uniquement

Souper communautaire oui

Nom et # membre _____

Célébrez-vous votre 50 ^e anniversaire de mariage ou de vie religieuse? OUI NON
--

J'arriverai en auto OUI NON J'arriverai en véhicule/ motorisé pour le camping OUI NON
--

AVION Heure d'arrivée : _____ Date : _____ Heure de départ : _____ Date : _____ Hôtel : _____

Invitation à Lac-Mégantic et régions pour 2023

Lors de l'assemblée générale des descendants de Lazare Bolley à l'été 2022 à Ville-Marie, nous avons proposé pour cette année 2023, qu'elle soit à Lac-Mégantic et régions le 29 juillet 2023.

Pour cette rencontre nous vous proposons diverses activités; pour ceux qui seront dans la région le soir du 28 juillet il y aura un spectacle au parc du Croissant de Lune à Piopolis, un concert plein air. Artiste invité un résident de Piopolis, Jean-Marc De Raeve, du Folk au Country et swing / Robert Bureau, Folk et Rock. Le 29 juillet après notre journée rencontre, samedi soir au même endroit; Paul Shine & X O'clock Rock'n Roll et Swing / The Blue Turtles - hommage à Sting, Lynn Jodoin invitée spéciale. Le prix d'entrée est de 20 \$ par personne/soir.



Parc du Croissant de Lune Piopolis

Ce parc situé au 349 rang des Grenier, surplombe le lac Mégantic et offre une vue extra sur les montagnes qui nous séparent du Maine ainsi que le mont Gosford, le Scotch Cap et la Pointe Beaulé. Cette scène est faite pour des représentations plein air, les gradins en pallier permettent à tous de voir et entendre. Il nous suffit d'avoir nos chaises et manteaux. En plus nous aurons de forte chance de voir la lune.

Si par malchance la température est maussade le tout sera à l'intérieur de l'église de Piopolis, les spectacles sont prévu à 19 h 30.

l'assemblée générale des descendants de Lazare Bolley. Les non membres et amis sont invités à assister à cette réunion ce qui vous donnera l'occasion d'être informer et voir l'évolution de notre Association depuis sa création, suivra le dîner sur place.

La rencontre officielle se déroule le samedi 29 juillet 2023 à Piopolis à 9 h à la salle municipale pour



Église Ste-Agnès Lac-Mégantic

Après dîner retour à Lac-Mégantic pour la visite de la verrière de l'église Ste-Agnès fabriqué en 1849, commenté par un guide, elle représente l'arbre de Jessé et scènes de la vie de la Vierge Marie.

Suivra la visite de notre nouveau centre ville par des guides qui nous ferons découvrir l'histoire, les événements, la tragédie de 2013, les anecdotes, projets de reconstruction, ses trésors. Habituellement cela se fait d'une façon pedestre mais pour l'occasion nous aurons des accommodations selon les gens sur place.

Fin d'après-midi retour pour le souper à Piopolis et le soir spectacle pour ceux qui le désirent sinon, les gens pourront jaser dans la salle ou découvrir le village.

quelques jours; à visiter La maison du Granit à Lac Drolet, galerie d'art du Centre Sportif et le Marcheur d'Étoiles à Lac-Mégantic, l'ASTROLab sur Mont-Mégantic à Notre-Dame des Bois sur réservation.

Bienvenue à tous.

Parc du Croissant de Lune, 349 rang des Grenier, Piopolis.
Galerie d'art du centre sportif à Lac-Mégantic, 5400 rue Papineau, Lac-Mégantic.
Le Marcheur d'étoiles, Lac-Mégantic.

Association des Levasseur d'Amérique



Un monument commémoratif à la mémoire de Laurent Levasseur et de sa femme, Marie Marchand

L'Association des Levasseur d'Amérique a le plaisir d'annoncer qu'un monument commémoratif sera dévoilé le dimanche 17 septembre 2023, afin de souligner la mémoire de l'ancêtre du plus grand nombre de Levasseur en Amérique.

Laurent Levasseur est arrivé en Nouvelle-France vers 1663, en provenance de Normandie, en France. Il s'est installé en face de Québec, dans la seigneurie de Lauzon. Marié avec Marie Marchand, originaire de l'Île de Ré (Charente Maritimes, France), ils ont eu 14 enfants.

Le monument sera installé tout près de l'endroit où Laurent et Marie ont passé leur vie.

Une campagne de socio-financement est en cours, sur le site GoFundMe. Vous êtes toutes et tous invités à y contribuer, que vous soyez Levasseur, Vasseur, Vassor, Vasser, Carmel, Borgia ou autres ..

<https://www.gofundme.com/f/monument-a-la-memoire-de-laurent-levasseur>

Suivez-nous sur le site levasseur.org pour connaître les détails de l'organisation de cette journée mémorable!



Rassemblement des familles Kirouac



Maison où est née Élisabeth Chalifour à L'Islet le 12 novembre 1739.
(Photo : André Kirouac)

PROGRAMME DE LA RENCONTRE DU 9 SEPTEMBRE 2023 À L'ISLET

- 09 h 00 : Accueil, inscription et café à la salle municipale (projection d'un diaporama sur les 45 ans d'histoire de l'AFK) ;
- 10 h 00 : Assemblée générale ;
- 11 h 30 : Cocktail à l'extérieur s'il fait beau ou à l'intérieur en cas de pluie ;
- 12 h 00 : Dîner ;
- 13 h 30 : Dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur d'Élisabeth Chalifour, épouse de Simon-Alexandre Keroack, tous les deux à l'origine de la branche aînée de notre famille. Le dévoilement se fera par deux de ses descendantes de la 10^e génération, deux des petites-filles d'André Kirouac ;
- 13 h 45 : Conférence d'André Kirouac, ancien directeur du Musée naval de Québec et ancien membre du conseil d'administration de notre association : *Marie-Victorin à L'Islet en 1916, végétaux, roches et légendes !*
- 14 h 30 : Départ pour l'ancien Hôtel de Keroüartz, à pied par beau temps ou en auto s'il pleut ;
- 14 h 35 : Arrêt à l'Hôtel de Keroüartz et un peu d'histoire sur le lieu ;
- 14 h 45 : Arrêt à la chapelle des marins où Caroline Kirouac, capitaine de corvette de la Réserve navale des Forces armées canadiennes, nous entretiendra de son rôle d'officier du développement de l'instruction dans les FAC ;
- 15 h 30 : Retour à la salle municipale.
- 16 h 30 : Fin



Rassemblement 2023 de l'Association des Familles D'Amours

Suite à l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration et le comité organisateur du Rassemblement 2023 vous invitent à explorer les sites / lieux historiques ou touristiques dans la très belle municipalité de Rivière-du-Loup et de ses environs.

Le 5 août prochain, nous nous réunirons d'abord pour la tenue de la 26^e Assemblée générale annuelle à l'Hôtel Universel, 311, boul. Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup, puis nous recevrons un conférencier de marque en la personne de monsieur Michel Bérubé qui nous entretiendra puis échangera avec nous, sur un sujet bien d'actualité, la généalogie génétique, l'ADN de notre famille (voir aussi sur le même sujet, notre article en page 44 « La mémoire génétique »). Par la suite, chacun-e pourra dans le menu présenté plus bas, choisir parmi les activités offertes dans la région, celles qui conviennent le mieux aux intérêts de sa famille.

Horaires de la journée

10 :00	Accueil des membres
10 :30	Tenue de l'Assemblée générale annuelle
12 :00	Dîner (aux frais de chacun)
14 :00	Conférence sur la généalogie génétique (ADN) par M. Michel Bérubé
15 :00	Partir à la découverte de Rivière-du-Loup et des environs

Voici quelques suggestions d'activités. Vous pourrez trouver plus de précisions sur chacune dans les feuillets touristiques disponibles sur place ou en consultant le site :

Tourisme Rivière-du-Loup (tourismerviereduloup.ca)

Exposition au Musée du Bas St-Laurent « Visages et paysages » : Visages et paysages présente l'histoire, les gens et la culture de la région à partir de la collection de photographies anciennes (dont plusieurs photos de D'Amours).

Le Circuit Publiqu'Art : Desjardins propose au grand public plus d'une quarantaine de sculptures monumentales installées dans les parcs et espaces verts de la ville de Rivière-du-Loup.

Visite du Manoir Fraser : Tous les jours de 9h30 à 17h | Tarifs : adulte 7\$ / enfant 4\$ / famille 15\$. Visite familiale « **Libérez le fantôme d'Alice Fraser** » Cette ancienne demeure seigneuriale est un pilier historique de Rivière-du-Loup et les activités qui y sont proposées sont des incontournables.

Plein-Air : Pour les amateurs de grand air, au Parc de la Pointe vous trouverez un camping, des belvédères, une piste cyclable et pédestre de cinq kilomètres, des modules de jeux (18 mois à 12 ans), des balançoires pour les enfants et les personnes à mobilité réduite, un bloc sanitaire, des tables à pique-nique.

Important : confirmation du nombre de personnes au dîner

Afin de nous assurer du meilleur service à l'Hôtel Universel, il est important que nous sachions le nombre de personnes qui seront au dîner. Nous vous demandons donc de compléter le formulaire joint avant le 1^{er} juillet prochain et de le transmettre par la poste à L'Association des Familles D'Amours C.P. 7037, Trois-Pistoles (Qc) G0L 4K0 ou par courriel à familles_damours@hotmail.ca

Si vous désirez prolonger votre séjour, vous trouverez de multiples suggestions d'hébergement, sur le site de Tourisme Rivière-du-Loup. tourismerviereduloup.ca